Cité scolaire Henri Wallon

Aubervilliers, le 10 novembre 2020

A l’attention du Recteur de l’académie de Créteil,

 Monsieur Auverlot,

Sous couvert de la Proviseure de la Cité scolaire Henri Wallon,

M ,

**Objet : protocole sanitaire à la cité scolaire Henri Wallon, rapport avec la direction**

Monsieur le Recteur,

Nous, personnels de la cité Henri Wallon à Aubervilliers, sommes en grève aujourd’hui, mardi 10 novembre 2020 en raison de la situation sanitaire.

Le protocole mis en place dans notre établissement ne nous satisfait pas :

Au collège, les élèves sont en classe entière toute la semaine. Ils sont théoriquement fixés dans des salles mais dans les faits changent régulièrement pour des cours qui nécessitent des salles spécifiques (EPS, musique, arts plastiques, SVT, physique-chimie, technologie) engendrant ainsi un brassage constant. Les récréations, maintenues à horaires fixes pour tous les élèves, donnent lieu à des regroupements et des attroupements propices à la circulation du virus.

Au lycée , le choix du semi-distanciel a été fait pour les premières et les terminales générales, soit 2 demi-journées fixes par semaines. Cela ne limite en aucun cas la circulation du virus dans les salles des classes. Par contre, ce système entraine des inégalités entre les classes qui n’ont pas les mêmes volumes et les mêmes matières en présentiel. Il constitue également une rupture d’équité entre les classes et entre les groupes de spécialités puisque certains élèves ont leurs spécialités maintenues en présentiel en dehors de ces deux demi-journées et d’autres non. De plus cette fluctuation des quotités horaires, autorisée par notre direction, entraine des situations ingérables et stressantes pour les élèves qui doivent enchainer à la suite des cours en distanciel et en présentiel.

Cette organisation rentre en contradiction avec les consignes données par monsieur le Ministre aux chefs d’établissement qui stipulent qu’« *il convient que chaque lycée établisse un plan de continuité pédagogique mis en œuvre jusqu’aux prochains congés scolaires qui garantisse au moins 50 % d’enseignement en présentiel pour chaque élève* » mais aussi que « *la cohérence des organisations s’impose à tous les élèves d’un même niveau doivent adopter les mêmes modalités d’enseignement* ».

Les élèves de secondes, de premières et terminales technologiques, ainsi que les étudiants de BTS sont maintenus en classe entière à temps plein entrainant les mêmes problèmes qu’au collège avec une charge virale beaucoup plus élevée pour ces élèves. Eux et nous ne comprenons pas qu’à ce jour aucun aménagement n’ait été prévu pour ces niveaux.

Nous avons pourtant élaboré la semaine dernière une proposition de protocole alternatif que nous avons soumis à notre direction. Ce protocole, que nous joignons à ce courrier, répond aux nouvelles exigences de notre ministère : demi-groupes avec alternance de distanciel et de présentiel en respectant les 50 % de présentiel par élève. Il comprend également une proposition pour le collège pour des raisons de cohérence au niveau de la cité scolaire mais aussi de nécessité sanitaire.

Pourtant, notre Proviseure n’a donné aucune suite à nos propositions. Nous aurions pu pourtant les retravailler ensemble, en bonne intelligence, afin de déboucher sur une solution satisfaisante tant du point de vue éducatif que sanitaire. Une fois de plus toute discussion nous a été refusée. Pourtant, comme nous vous l’avons déjà précisé dans notre précédent courrier en date du mardi 3 novembre, la situation exceptionnelle exige un dialogue de qualité pour produire du consensus.

Nous souhaiterions être reçus en audience par monsieur le Recteur afin de présenter nos propositions pour le lycée et le collège mais aussi pour trouver des solutions de médiation avec notre Proviseure.

Nous vous remercions de l’attention que vous aurez porté à ce courrier et nous nous prions de croire, Monsieur le Recteur, en notre dévouement pour le service public d’Education,

Les personnels mobilisés de la Cité scolaire Henri Wallon